

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 décembre 2010  
Séance du 9 novembre 2010

## 23 Lions Club - prix initiative jeunes - convention de partenariat - renouvellement

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mme PAMART, M. MACHU, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUADDI  
Mme PORAS  
Mme KOUACHI-MAHSAS  
M. BEAUBRUN  
Mme BARBETTE  
M. SEGUIN  
Mme FEVRIER  
M. TAHI  
M. CHEURFA  
Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN  
Pouvoir à : Mme CAPON  
Pouvoir à : M. RIFI SAIDI  
Pouvoir à : M. MONTES  
Pouvoir à : Mme BASMAISON  
Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI  
Pouvoir à : M. MACHU  
Pouvoir à : Mme MAUPIN  
Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO  
Mme M'BAYE-DIAO  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39  
39  
36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Méral JAJAN, maire-adjointe, expose :

La Ville de Creil s'est engagée, depuis plusieurs années, aux côtés du Lions Club de Senlis, Creil et Chantilly à soutenir et à développer l'aide aux projets de jeunes.

A ce titre, elle

- coordonne l'organisation du « Prix Initiative Jeunes » en partenariat avec les communes limitrophes partenaires,
- présente des projets des jeunes de la Ville de Creil conformément au règlement du Prix,
- favorise l'émergence de projets humanitaires ayant un enracinement local,
- développe les projets intergénérationnels d'animation des quartiers de Creil.

Le Lions Club s'engage, de son côté, à soutenir financièrement les projets retenus par le jury. Il contribue également à financer la participation d'enfants creillois à des colonies de vacances, dans le cadre de l'opération « 5 000 enfants vivent leur rêve ».

Ce partenariat entre la ville et le Lions Club fait l'objet d'une convention pour la période 2010/2013. Il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Vous êtes appelés à voter.



# mainten

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 212

Vu la convention de partenariat ci-annexée,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » et

Considérant la nécessité de renouveler le partenariat entre la ville de Creil

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

■ Décide à l'unanimité:

**Article 1er** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer  
Lions Club.

**Article 2** : d'imputer les recettes correspondantes, sur les crédits ouverts

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal  
Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laq

Date d'affichage : **1 6 DEC. 2010**

Accusé réception d

Jean-Claude VILL

Maire de Creil,  
Conseiller général



**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
après dépôt en Sous-Préfecture le...15.12.10  
et publication ou notification le...16.12.10  
CREIL, le.....16.12.10.

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Remy